

INCERTITUDES ET LONG TERME : DEPASSER LE PARADOXE POUR L'ACTION PUBLIQUE

Communication réalisée dans le cadre de la journée d'étude organisée par l'Université du Havre

*« L'action publique territoriale face à l'incertitude :
pratiques et adaptabilité des chercheurs et des praticiens »*

24 novembre 2017, Le Havre

Auteur :

Rémi Le Fur

Université Grenoble Alpes – Institut d'urbanisme et de géographie alpine - UMR PACTE

Responsable national prospective, expert en stratégie territoriale – Inddigo

r.lefur@inddigo.com

Résumé :

Les évolutions récentes et actuelles démographiques, des modes de vie, les mutations de l'espace économique dans la mondialisation, contribuent à accroître l'incertitude quant à l'avenir (Callon et al., 2001 ; Veltz, 2008). Cet accroissement rend plus difficile l'action publique, de nouvelles évolutions ou de nouveaux enjeux étant susceptibles d'invalider sa pertinence à tout moment. Le recours à la prospective vise, depuis son émergence au tournant des années 1950 à réduire les incertitudes quant à l'avenir et à éclairer l'action (Berger, 1955). Elle fut très rapidement appropriée par l'Etat planificateur puis, dans la mouvance de la décentralisation, par les collectivités.

Le contexte de la modernité avancée est cependant caractérisé par une accélération du temps qui complexifie le recours à la prospective (Rosa, 2010). D'autre part, toute réflexion sur le futur, sur l'avenir des territoires, semble d'autant plus problématique qu'un retournement s'est produit dans la relation au futur, passant d'un futur qui éclair, fait d'espoir, de progrès, à un futur qui fait peur, fait de menaces (Hartog, 2003). Enfin, la prospective tout comme la planification sont de longue date soumises à critique et alternent traversée du désert et retour en force (Rio, 2015 ; Dugua 2015).

Dans un tel contexte, la prospective reste-t-elle pertinente pour éclairer l'action publique ? Toute tentative de planification est-elle rendue dérisoire au regard de la montée des incertitudes ? Les collectivités ne peuvent-elles être qu'au mieux réactives face à l'avenir ? Ou opportunistes pour les plus rusées ? Les contributions d'auteurs sur l'improvisation (Soubeyran, 2014), le projet plutôt que la prospective (Boutinet, 1990), pourraient nous le laisser croire.

Pour autant, la montée en puissance des préoccupations du développement durable (Buclet, 2011) porte avec elle ce besoin d'intégrer l'avenir, le long terme, aux réflexions et à l'action publique. Le développement durable met ainsi à l'agenda des enjeux renouvelés autour de la prise en compte proactive du long terme (Rumpala, 2010) pour lesquels ni l'improvisation ni la multiplication des projets courts-termistes ne semblent apporter de réponses satisfaisantes.

Ainsi, les besoins pour une prise en compte proactive de l'avenir seraient bien réels, tout comme les freins ou l'incapacité à cette prise en compte. Rosa (2010) traduit ainsi ce paradoxe : « Dans le contexte de la modernité avancée, le besoin de planification croît au rythme où se réduit la portée

prospective du planifiable ». Si ce besoin de prospective et de planification est toujours bien réel, le contexte actuel appelle à leur refondation. Nous posons l'hypothèse que, parmi les conditions de leur refondation, figure leur capacité d'accompagner, à une échelle spatiale pertinente, l'action publique à tenir à la fois un cap, au regard d'enjeux de long terme, tout en étant adaptable aux incertitudes, aux évolutions de court terme. Pour user de la métaphore maritime, cette hypothèse renvoie à l'idée de louvoyer tout en gardant un cap, avec la particularité de le faire non pas à un seul bateau, mais avec une multitude d'embarcations - autant qu'il y a d'acteurs sur un territoire - et donc une nécessaire convergence des dynamiques.

Bibliographie :

BERGER G., 1955, « L'homme et ses problèmes dans le monde de demain. Essai d'anthropologie prospective », in BERGER G., BOURBON-BUSSET (de) J., MASSE P., *De la prospective. Textes fondamentaux de la prospective française 1955-1966*, L'Harmattan, collection « Prospective », série « Mémoire », textes réunis et présentés par Philippe Durance ; 2^{ème} édition augmentée, 2008, pp. 35-36

BOUTINET J.-P., 1990, *Anthropologie du projet*, Paris, Presse Universitaire de France, 4^{ème} édition « Quadrige », 2015

BUCLET N., 2011, *Le territoire, entre liberté et durabilité*, PUF, collection Développement durable et innovation institutionnelle

CALLON M., LASCOUMES P., BARTHE Y., 2001, *Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique*, Paris, Le Seul

DUGUA B., 2015, *Entre mise en œuvre et mise à l'épreuve de la planification territoriale : dynamique des lieux de projets dans l'inter-Scot de l'aire métropolitaine lyonnaise*, Thèse de doctorat

RIO N., 2015, *Gouverner les institutions par le futur. Usages de la prospective et construction des régions et des métropoles en France (1955-2015)*, Thèse de doctorat en science politique

ROSA H., 2010, *Accélération. Une critique sociale du temps*, Paris, La Découverte/Poche, Edition de 2013

RUMPALA Y., 2010a, « « Développement durable » : du récit d'un projet commun à une nouvelle forme de futurisme ? », *A contrario* 2010/2 (n° 14), p. 111-132

VELTZ P., 2008, « Au-delà du développement local », *Esprit*, Février 2008, pp. 60-74